

→ Jaurès à Toulouse

GENDARMERIE NATIONALE			
Compagnie			
Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
02926	00040	2014	

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE
 PROCÈS-VERBAL D'AUDITION DE TÉMOIN
 RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE

PREFECTURE DE LA HAUTE SAVOIE
 Bureau de l'Organisation Administrative
 15 JAN. 2014
 ARRIVÉE
 Nmr pièce 01 N° feuillet 1/2

Reçu le 22 JAN. 2014

Analyse et références
 Affaire

Le mercredi 08 janvier 2014 à 16 heures 00 minute.
 Nous soussigné gendarme .

Sous le contrôle de Adjudant-chef
 Vu l'(les) article(s) 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité , rapportons les opérations suivantes :
 Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN			
Sexe	Nom	Prénom	
M			
Situation de famille	Validité état-civil		
Date naissance	Commune naissance et Code Postal	Pays	INSEE
25/09/1991			
Adresse	Pays INSEE		
Commune résidence et Code Postal			
N° de téléphone	N° de fax	Profession	Nationalité
		Maçon	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente à vous ce jour afin de vous rapporter les faits suivants.

Hier soir, vers 22 heures, je redescendais du Chinaillon où j'étais sorti. En arrivant chez moi à 22h15, au moment de tourner avec mon véhicule, j'ai aperçu des lumières dans le ciel. Je suis resté dans la voiture, et j'ai attendu avant de tourner. J'ai fini par garer la voiture rapidement, sans l'éteindre, puis je suis sorti afin d'observer le phénomène. Il y avait une quinzaine de lumières bleues ou blanches à environs 50 ou 100 mètres de moi, au dessus du camping de mon père. Elles étaient assez grosses, de formes ovales, qui bougeaient rapidement, et sans aucun bruit. Cela a duré environs 10 minutes. J'ai appelé mon père en descendant du véhicule, mais il était à la mairie, et ne pouvait pas regarder. Sur la fin, les lumières faisaient comme des flashes, et bougeaient à une vitesse incroyable. C'est là que j'ai appelé ma mère. Elle est descendu, mais tout c'est arrêté avant qu'elle ne sorte.

Je précise que durant tout le phénomènes, il y avait des nuages dans le ciel. Lorsque ma mère est arrivée, les nuages venaient de se dissiper, et nous pouvions de nouveau voir les étoiles. A ce moment là, il n'y avait plus de lumières.

Question : Y a t il actuellement des personnes logeant dans le camping de votre père ?

Réponse : Oui, il y a des vacanciers.

Question : Ce soir là, aviez vous consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants ?

Réponse : Non.

Question : Vous semblez très affecté et nerveux. Avez vous consulté un médecin ?

Réponse : Non.

Question : A votre connaissance, d'autres personnes ont elles vu ce phénomène ?

Réponse : Je ne sais pas, mais j'espère que oui.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

[1] - M le Procureur de la République à ANNECY 74000
 [1] - M le Prefet à ANNECY 74000

08/01/14
 Signature(s)

Le 

[1] - Archives

Question : Aviez vous déjà vu des phénomènes semblables ?

Réponse : Non.

Question : Les lumières avaient elles des mouvements particuliers ?

Réponse : A la fin, elle se croisaient à une vitesse phénoménale.

Question : Pouvez vous nous fournir les coordonnées de vos parents ?

Réponse : c'est le numéro de mon père.

Question : Suivez vous un traitement médical ?

Réponse : Oui, je prend de l'Xprime pour les dents de sagesse, cela soulage la douleur. J'ai rendez vous à la clinique vendredi.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

, le 08 janvier 2014 .

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire